

TD/SR

COMMUNE DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	09.12.19	2019-857	9.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE			

SEANCE N° 38 DU 9 DECEMBRE 2019
40 questions, numérotées de 2019-855 à 2019-894

DELIBERATION

**OUVERTURES DOMINICALES 2020
AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Municipal de la Ville de FLERS, légalement convoqué s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Yves GOASDOUÉ, Maire.

Outre le Maire, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Adjoins : Gaëlle PIOLINE, Irène COJEAN, Lori HELLOCO, Jean CHATELAIS, Sonia LAFAY, Jean-Pierre HUREL, Josette BONNEL, Subay SAHIN

Conseillers : Serge HAMEL, Liliane POL, Christiane PERRET, Michèle POLVÉ, Colette BUFFARD, Jacques DUPERRON, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Antonio CORREIA, Dominique ARMAND, Laurent JUMELINE, Richard RIHOUEY, Inès CHATÉ, Noël DJEZAIRI, Omar AYAD, Charles-Henri GRIGY, Anne-Marie MORIN, Catherine HAVAS, Sylvie DUFOUR, Mathieu HELLOUIN, Hubert ROBILLARD, Marie-Noël LEBOULEUX, Marc CLERIS, Jean-François BRISSET

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandants		Mandataires		Questions
	Sonia	LAFAY	Michèle	POLVE	Ensemble séance
	Richard	RIHOUEY	Jacques	DUPERRON	2019-855 à 2019-878 2019-880
	Sylvie	DUFOUR	Catherine	HAVAS	Ensemble séance
	Mathieu	HELLOUIN	Jean-François	BRISSET	

Excusée :

Absents : Antonio CORREIA, Hubert ROBILLARD et Marc CLERIS

EFFECTIF En exercice : 33 Quorum : 17	Questions	Présents	Votants
	2019-855	26	30
	2019-856	26	24
	2019-857 à 2019-878	26	30
	2019-879	27	30
	2019-880	26	30
	2019-881 à 2019-894	27	30

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Compte rendu affiché le :	Date d'affichage
03.12.19	19h00	Dominique ARMAND	22h15	11.12.19	

COMMUNE DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	09.12.19	2019-857	9.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE			

R A P P O R T présenté par Gaëlle PIOLINE Maire-Adjoint	VILLE DE FLERS		N°	Date	Question
	POLE 1 ATTRACTIVITE COMMERCIALE MODERNISATION DU CENTRE VILLE		29	26.11.19	1
	CONSEIL	Séance	38	09.12.19	N° d'ordre 3

OBJET	OUVERTURES DOMINICALES 2020 : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL
--------------	--

DL/SR

Chers Collègues,

L'article L3132-26 du code du travail dispose que " dans les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, ce repos peut être supprimé les dimanches désignés, pour chaque commerce de détail, par décision du maire prise après avis du conseil municipal. Le nombre de ces dimanches ne peut excéder douze par an. La liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre, pour l'année suivante. Lorsque le nombre de ces dimanches excède cinq, la décision du maire est prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre. A défaut de délibération dans un délai de deux mois suivant sa saisine, cet avis est réputé favorable."

Suite à une réunion de concertation organisée le 19 novembre 2019 avec les représentants des commerçants, des employeurs et des employés, il a été retenu la proposition d'autoriser l'ouverture de cinq dimanches en 2020 aux dates suivantes :

Commerces de détail	Concessionnaires automobiles
12 janvier 2020	19 janvier 2020
28 juin 2020	15 mars 2020
6, 13 et 20 décembre 2020.	14 juin 2020
	13 septembre 2020
	11 octobre 2020

Le Conseil

EMET

un avis favorable à l'autorisation d'ouverture de cinq dimanches pour l'année 2020 aux dates précitées.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Maire,

Yves GOASDOUÉ